



# SST Renouvellement

STAGES  
COURTS



CFPPA 89  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation Certifiante

En formation continue

## PUBLIC CONCERNÉ

- Chef.fe.s d'entreprise, salarié.e.s, demandeur.se.s d'emploi en possession d'un certificat SST en fin de validité (2 ans) ou périmé depuis moins de 2 ans.

## CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Maîtrise orale et de la lecture de la langue française.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation uniquement en présentiel avec assiduité totale obligatoire.
- La formation se déroule sur 7 heures avec de 4 à 10 stagiaires par session.
- Mises en pratique avec rappel des apports théoriques si nécessaire dans le respect des consignes de l'INRS.
- Formateur certifié par la Caisse centrale de la MSA/INRS.
- Capacité d'accueil : 4 à 10 stagiaires.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges d'expérience entre les stagiaires.
- Exercices pratiques ; vidéos.

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Nombreuses mises en pratique avec rappels théoriques si nécessaires.
- Adaptation de la formation aux différents environnements de travail des stagiaires.
- Nombreux échanges avec les stagiaires sur leurs expériences vécues.

## OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Entretien et mettre à jour les connaissances et les compétences acquises lors de la formation initiale pour :
  - Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident,
  - Être capable d'appliquer les règles de la prévention des risques pour contribuer à la diminution des risques d'accidents du travail.

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence par demi-journée.
- Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, ...)
- Questionnaire de positionnement à l'entrée de la formation.
- Évaluation continue et finale avec mise en situation pratique.
- Le certificat SST est délivré par le formateur du centre de formation.
- Certificat de réalisation remis en fin de formation.

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates : Nous consulter,
- Tarifs : Sur demande,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

## LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Appréhender les risques au travail (rappels) :
  - Caractériser des risques professionnels ,
  - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
2. Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise (rappels).
3. Intervenir face à une situation d'accident du travail :
  - Protéger la zone d'accident de façon adaptée,
  - Examiner la victime,
  - Alerter ou faire alerter,
  - Secourir la victime.
4. Évaluation finale sur un cas concret.

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet [www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com) : Démarche Qualité



Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap :  
Consulter notre référent handicap

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89  
Rue de La Brosse  
89290 Venoy



[www.terresdelyonne.fr](http://www.terresdelyonne.fr)  
ou notre page Facebook :  
[fb.com/cfppa89](https://fb.com/cfppa89)



03.86.94.60.20



[cfppa.auxerre@educagri.fr](mailto:cfppa.auxerre@educagri.fr)



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

CFPPA 89  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC\_FORM\_017\_V5

Dernière mise à jour : 01/01/2025